

Inauguration du Centre de Documentation des Français d'Algérie à Perpignan

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Lu par M. Gérard LONGUET
Ministre de la Défense et des Anciens Combattants

Dimanche 29 janvier 2012

Mes chers compatriotes, mes chers amis,

J'aurais aimé être parmi vous ce matin alors qu'est inauguré le musée consacré aux souvenirs des Français d'Algérie, dans cette ville de Perpignan, qui a su accueillir chaleureusement tant de rapatriés et s'est toujours trouvée à vos côtés. Les circonstances m'en ont empêché. La crise grave qui frappe notre pays comme l'ensemble des pays européens me contraint à préparer et à mettre en place sans attendre des mesures énergiques pour y faire face. Vous comprendrez, j'en suis sûr, que je ne pouvais quitter Paris aujourd'hui. Mais soyez-en assurés, notre rendez-vous n'est que différé.

J'aurais voulu vous affirmer, à vous dont la plupart se trouvaient avec moi à Toulon il y a cinq ans, le 7 février 2007, que je ne changerais pas un mot, pas une virgule à ce que je vous avais dit alors.

Je m'étais engagé auprès des rapatriés à tout faire pour que soit rétablie la vérité sur leur histoire, et que cette histoire, l'oubli ne vienne jamais l'ensevelir.

Vous le savez, je me suis toujours opposé à toute forme de repentance. Les hommes et les femmes qui sont partis s'installer en Afrique du Nord pour y travailler et fonder des foyers, loin d'être frappés d'opprobre, méritent notre reconnaissance ; en développant l'économie de ces nouveaux territoires, ils ont œuvré à la grandeur de la France.

Ils ont bâti des routes, des ponts, des écoles, des hôpitaux, ils ont cultivé des sols arides, ils y ont planté. Poursuivant leur œuvre, leurs descendants ont tout donné à la terre sur laquelle ils étaient nés.

Leurs mérites je les connais et j'ai toujours veillé à mener une politique qui en soit respectueuse, en demandant notamment à la Mission interministérielle aux rapatriés de rester en permanence à l'écoute de vos grandes associations nationales.

La loi du 23 février 2005, voulue par un gouvernement auquel je participais, si décriée par les adeptes de la repentance, a permis de prendre en compte les attentes justes, exprimées depuis longtemps par les rapatriés.

Je puis ainsi vous affirmer que le 5 décembre est et restera l'unique date de commémoration et d'hommage de la Nation à tous ses enfants tombés pour la France en Afrique du Nord, avant et même après le cessez-le-feu. Vous le savez j'ai voulu, comme vous me l'aviez demandé, que les victimes civiles, notamment celles de la rue d'Isly, ainsi que tous les disparus, soient justement associés à cette journée nationale.

Vous gardez dans votre chair, vous, rapatriés et harkis, le souvenir douloureux de cette année 1962. Je veux que l'ensemble des Français, notamment les plus jeunes, sachent ce qu'ont été les épreuves, l'exil et le déchirement des Français d'Afrique du Nord au moment de leur rapatriement en

métropole.

Je veux que la mémoire de ceux qui ont dû quitter, au prix d'une douleur et d'une souffrance indicibles, la terre qui les avait vus naître, soit préservée, respectée et défendue. Aussi ai-je attaché beaucoup d'importance à la mise en place de la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, ainsi qu'à l'ouverture des archives pour que les Français puissent mieux connaître et mieux comprendre la réalité de cette période de notre histoire, si souvent déformée par une analyse sommaire et sectaire des événements qui l'ont marquée.

Oui, la France a le devoir de reconnaître le courage, la dignité et les sacrifices des rapatriés et d'honorer leur mémoire et leur culture.

C'est dans cette volonté de ne pas laisser insulter l'Histoire que s'inscrit la proposition de loi présentée par Raymond Couderc, adoptée à l'unanimité par le Sénat, visant à sanctionner pénalement les injures et les diffamations à l'égard des harkis. C'est à l'Assemblée Nationale de se prononcer maintenant. Elle le fera le 13 février prochain.

Vous estimez sûrement que beaucoup reste encore à faire et que toutes ces avancées restent fragiles, car rien n'est définitivement acquis si l'on n'y prend garde. J'en suis bien conscient. C'est pourquoi, j'aurai toujours cette même volonté de défendre la mémoire de tous les Français rapatriés, qu'ils soient pieds-noirs ou harkis, afin que leur histoire ne soit ni dénaturée ni oubliée.

J'aurai prochainement l'occasion et le plaisir de vous le dire et de m'adresser à vous tous, mes chers compatriotes, mes chers amis, lors d'un déplacement dans quelques semaines.

D'ores et déjà, je vous affirme que cette année 2012, cinquantenaire de la fin de la guerre d'Algérie, sera l'année du souvenir et de recueillement, sûrement pas celle de la repentance.

Nicolas SARKOZY